toute cette affaire avec une grande précision parvint à savoir qu'ils s'étaient dirigés vers Saint-Léger-le-Bourg-Denis, et qu'ils devaient se rendre à Rouen, où Jean se proposait de reprendre le train de Paris, ayant rendez-vous à la gare Saint-Lazare, avec un camarade de la même trempe, le nommé Sellier.

Les deux individus étaient, en effet, partis à Rouen ; mais Boucart, qui voulait retourner seul à Saint-Jacques chez sa grand-mère, Mme veuve Dumont, revint en tramway à Darnétal.

Le maréchal des logis qui surveillait les arrivées, fut assez heureux pour « cueillir » Boucart à sa descente du car et lui faire avouer que Jean était à la gare de la rue Verte afin de prendre le train qui part pour Paris à midi quatorze.

Immédiatement, M. Petit se rendit à la gare où il arriva juste avant le départ du train. En visitant les compartiments, il reconnut l'individu qu'il cherchait grâce au signalement qu'il en avait reçu de Boucart.

L'empoigner fut l'affaire d'un instant, et, à l'aide du gendarme de service, le souteneur fut mis dans l'impossibilité de nuire et conduit au violon municipal de Rouen.

De son côté, M. Pietrg, commissaire de police, qui s'était occupé de l'affaire, a télégraphié au préfet de police pour l'aviser du rendez-vous donné à la gare Saint-Lazare par Jean Mariot à son ami Sellier.

Tous ces vauriens sont jeunes, car Boucart, qui habite ordinairement à Saint-Jacques, chez sa grand'mère, n'a que vingt et un ans, et est le souteneur Jean Mariot, qui est de Paris, n'est âgé que de vingt ans seulement.

C'est grâce à la mère de Boucart (laquelle habite Paris), qui avait entendu parler du complot, que la police a été prévenue à temps, ce qui a vraisemblablement évité un crime, grâce à la vigilante activité des gendarmes et de la police.

ÉLECTION LÉGISLATIVE

MAJORITÉ RADICALE

Nantua, 30 octobre. — Aujourd'hui a eu lieu à Nantua une élection législative. En voici les résultats :

Inscrits, 14,475. — Votants, 10,577.
Suffrages exprimés, 10,397.
M. PHILIPPON, ancien député radical, 4,015 voix.
M. ALLOMBERT, publiciste, républicain progressiste, 3,977 voix.
M. PIQUET, docteur en médecine, progressiste, 1,684 voix.
M. COUARD, candidat du Parti ouvrier, 809 voix.
M. DUCRET, nationaliste, 52 voix.
Ballottage.
Il s'agissait de remplacer M. Carlier, républicain progressiste décédé.

PARI STUPIDE

UN BAIGNEUR INTRÉPIDE. — SUITES D'UNE IMPRUDENCE.

Lyon, 30 octobre. — Plusieurs ouvriers étaient occupés au déchargement d'un bateau de bois sur le Rhône.

Un pari s'engagea entre deux ouvriers. L'un, le nommé Rochette, âgé de 21 ans, originaire de la Savoie, parla qu'il se baignerait en cette saison. Il se déshabilla et du bateau se précipita dans le fleuve.

A-t-il été saisi par le froid ? on l'ignore ; toujours est-il qu'il reparut tout au plus deux secondes à la surface, entraîné par le courant. Il disparut.

Malgré les recherches, il fut impossible de le retrouver.

Il devait la semaine prochaine, partir au service militaire.

UNE ENFANT BRULÉE VIVE

ENCORE LES ALLUMETTES. — TERRIBLE IMPRUDENCE.

Orléans, 30 octobre. — Un déplorable événement s'est produit, ce matin, chez les époux Péron, marchands bouchers, quai Neuf-Tudelle, à Orléans.

Vers sept heures, Mme Péron entendant sa fille Yvonne, âgée de 4 ans, pousser des cris de douleur, s'élança dans la chambre où l'enfant était couchée et la vit, entourée de flammes, qui lui criait : « Maman, c'est les allumettes ! »

La pauvre mère s'empressa de secourir l'enfant, qui avait le corps couvert d'assez brûlures et dont le ventre, notamment, laissait voir les intestins.

Tous les soins, hélas ! des parents affolés et de M. le docteur Huas, qu'on était allé chercher aussitôt, furent inutiles et l'enfant succomba après trois heures d'une atroce agonie, conservant sa connaissance jusqu'à la fin.

L'ASSASSINAT DE LA VEUVE SOULÉ

LE CRIME DE BORDEAUX — UNE CAUSE CÉLÈBRE — AVEUX DE L'ASSASSIN.

Bordeaux, 30 octobre. — Un manœuvre nommé Edmond Uhnos, dit Jacquot, sorti de prison l'avant-veille, s'est fait arrêter, hier après midi, en déclarant que c'était lui qui, aide d'un complice qu'il ne voulait pas nommer, avait assassiné la veuve Soulé.

Jacquot est alcoolique et épileptique ; il ne jouit pas de toutes ses facultés, de sorte qu'on n'ajoutait pas trop foi à ses dires. Mais il a donné des détails si précis qu'on l'a gardé à la disposition de la justice. Il assurait que c'était lui qui, avec un rasoir dérobé à son père, avait coupé la gorge à la « bonne femme » ; seulement, quand on a voulu reconstituer la scène du crime, il a fait le simulacre de frapper à droite, tandis que la blessure vraie était à gauche.

Le soir Jacquot s'est ravisé. Il a raconté que c'est son complice, qu'il a dit se nommer Marquet, qui avait fait le coup, tandis que lui, Jacquot, était simple spectateur. Le Marquet ainsi désigné est connu de la police et bien qu'on n'ajoute guère plus de foi à la deuxième version de Jacquot qu'à la première, on le recherche à tout hasard.

Le coup porté à la veuve Soulé a dû l'être par un bras particulièrement vigoureux ; la plaie mesure 18 centimètres de longueur sur 5 de profondeur ; les carotides ont été sectionnées presque complètement ; la veine jugulaire, la trachée artère à son premier anneau sont complètement tranchées. L'œsophage a été atteint.

NOS PETITS BATEAUX

ENCORE UN TORPILLEUR QUI NE MARCHE PAS

Marseille, 30 octobre. — Hier matin, entrait dans notre port, venant de Toulon, le torpilleur 173, de la défense mobile, commandé par M. le lieutenant de vaisseau de Beaupre. A deux heures, ce navire appareillait se dirigeant vers l'Ouest. Une demi-heure plus tard au large des îles, un accident se produisait dans sa machine et l'immobilisait complètement.

Cet accident consistait dans la rupture d'un tuyau de vapeur. Le torpilleur fut heureusement aperçu quelques instants après par le *Nouveau-Rapide*, de M. Pittorino, qui le prit à sa remorque et le conduisit dans le Vieux-Port où l'avarie était aussitôt réparée par les moyens du bord. Dans la soirée, le torpilleur 173 appareillait de nouveau pour sa destination.

ÉLECTIONS A LA DIÈTE PRUSSIENNE

INFLUENCE DES SOCIALISTES. — LES RÉSULTATS.

Berlin, 30 octobre. — Les résultats déjà connus des élections d'hier montrent que le parti conservateur est en passe de perdre plusieurs de ses mandats à la Diète provinciale. C'est là un point important ; mais il faut noter aussi la participation des socialistes au scrutin dans un nombre assez considérable de circonscriptions.

Vous connaissez les différends survenus à ce propos entre les chefs du parti, partisans de cette participation, et quelques compagnons, au Congrès de Stuttgart. Toutefois, la manière de voir de Liebknechtet de ses amis a prévalu, et le résultat est pour leur donner raison.

Les socialistes ont posé des candidatures dans quelques circonscriptions, et il est probable qu'ils auront au moins un succès dans le faubourg de Linden, près de Hanovre, agglomération ouvrière très importante. Au reste, ce n'est pas à faire élire leurs candidats qu'ils prétendent, et ce que Liebknecht voulait seulement, c'est donner aux progressistes une aide efficace contre les conservateurs ; et ils y réussiront en plusieurs endroits.

A Breslau, la capitale de la Silésie, ce sont les socialistes qui feront pencher la balance en faveur des candidats progressistes contre les conservateurs et les cléricaux. Le nombre des électeurs socialistes d'hier, à Breslau est assez considérable pour donner gain de cause à leurs alliés progressistes.

De même, dans l'une des circonscriptions les plus importantes de Berlin, celle de Charlottenbourg, il est à présumer que le candidat progressiste passera ; et ce qui est très curieux, c'est que des professeurs et d'autres notabilités qui avaient été autrefois des candidats conservateurs s'y sont déclarés ouvertement partisans du candidat progressiste ; ce sont des socialistes de la chaire, surtout les professeurs Schmoller, Delbouck et Gierke, qui ont passé au progressisme.

Il faut aussi remarquer que dans l'un des districts de Charlottenbourg un directeur du ministère, un conseiller du gouvernement supérieur et un médecin militaire supérieur, c'est-à-dire des personnages prédestinés pour le parti conservateur, ont voté ouvertement pour les candidats progressistes.

Le prince de Hohenlohe n'a pas manqué d'aller au scrutin, bien que sa dignité électorale n'exige pas la troisième classe ; il a voté pour les conservateurs ; mais son vote n'empêchera pas la victoire prochaine des progressistes à Berlin, grâce aux socialistes !

Çà & Là

RÉCOMPENSES HONORIFIQUES

Sur la proposition du ministre de l'Intérieur, une médaille d'argent de deuxième classe a été accordée à M. Trouvost, sous-inspecteur de police à Lille, grièvement blessé en secourant et assailli par des malfaiteurs ; M. Lules Bonnet, capitaine des pompiers, à Lille.

Prosper Hosselet, Ernest Siron, sergents de pompiers à Aveshes, se sont signalés dans les incendies.

A M. Désiré Bocquet, sapeur-pompier à Lille ; M. Dubois, brigadier des douanes à Pont-de-Warneton, sauvèrent des personnes se noyant.

M. Victor Lejeune, préposé d'octroi, à Roubaix, M. Albert Pringuet, concierge à la justice de paix à Lille, ont maîtrisé des chevaux emportés.

Mention honorable : M. René Leblond, sous-lieutenant de pompiers à Frelinghien ; M. Tellier, sapeur au même corps se sont distingués dans les incendies. M. Odul, garçon boucher à Coudekerque-Branche ; M. Jules Olivier, M. Onzeuns, écolier à Marquette, sauvèrent des personnes se noyant.

MM. Jean Odoux, brasseur à Mons-en-Barœul ; Vincent Drain, agent de police à Lille, arrêtèrent des chevaux emportés ;

M. Jacques Hoguet, agent de police à Lille, porta secours à un enfant en danger d'être écrasé ; M. Boulart, soldat au 16e bataillon de chasseurs, maîtrisa un cheval emporté.

Pas-de-Calais. — Médaille d'argent de 1re classe : M. Varley-Dandre, capitaine de pompiers à Boulogne-sur-mer, se signala dans un incendie.

Médaille d'argent de 2e classe : MM. Moine, débitant à Sainte-Catherine-les-Arras ; Henri Florent, garde-champêtre à Liévin, maîtrisèrent des chevaux emportés.

Mention honorable : M. Octave Delattre, sergent de pompiers à Lillers, belle conduite dans un incendie ; MM. Gustlain Lebrun, mineur à Lapugnoy, Adolphe Brulin, receveur d'octroi à St-Omer, sauvèrent un enfant se noyant.

POUR LES ABONNÉS DU TÉLÉPHONE

M. Mougeot a décidé la création des « avis téléphoniques à domicile », dont le but est d'informer toute personne, abonnée ou non aux réseaux, qu'un correspondant, abonné ou non lui-même, lui donne rendez-vous, à une heure déterminée, dans une cabine publique ou à son appareil particulier, pour converser avec elle.

L'avis téléphonique à domicile sera porté au destinataire comme le sont actuellement les dépêches. Dans un rayon de 25 kilomètres, la taxe perçue, pour l'expédition de l'avis, sera de 25 centimes.

Elle devra être acquittée par l'expéditeur. Dans un rayon dépassant 25 kilomètres, le prix de la taxe sera supérieur à 25 centimes ; mais en aucun cas, il n'excédera à 50 centimes.

A PROPOS DE LA SAINT-CRÉPIN

« Nos fabricants pensent que le meilleur moyen de la combattre (la concurrence) efficacement est d'employer d'excellent cuir et d'exiger de leurs ouvriers un travail consciencieux. La solidité ! Voilà une qualité qu'exige, en effet, le dur pavé lillois. »

(*L'Echo du Nord*.)

Voulez-vous savoir comment « nos fabricants » réalisent ce programme ?

Achetez une bonne paire de bottines, dites de confection. Soulevez, à l'intérieur de l'une d'elles, la feuille de cuir sur laquelle repose directement le pied. Examinez ; Quelque chose d'indéfinissable vous apparaîtra ; ça n'a plus l'aspect du cuir et pourtant c'est d'un gris blanc, cette matière criblée de trous, rapiécée, recollée, est tout simplement l'une des vieilles semelles percées, brûlées que vous avez jetées dans la rue, fixée aux souliers hors d'usage.

Voulez-vous recommencer, cette première opération faite, la même bottine ? vous constaterez d'étranges choses : les rebords de semelle, ou à brattants et qui semblent formés d'un cuir épais, se décomposeront dans leur partie supérieure en une bande pour venir sur les bords de la vieille semelle de cette dessous ; la partie inférieure est, elle, formée par le cuir qui repose sur le sol.

Ce qu'est la tige dont nous venons de parler ? Large de deux à trois centimètres, elle a toutes espèces d'origine. Les vieilles courroies d'usine sont généralement les plus employées, les plus estimées.

De la semelle passons au talon. Tout d'abord un procédé simple d'examen : mettez le talon — de la même bottine toujours — tremper dans l'eau ; cela fait, vous pourrez sans efforts le déchiquetter avec vos doigts... C'est qu'en effet, il est formé de cuir qui donne la peau provenant des nasseaux de la vache ou du bœuf. Ce cuir, généralement désigné en tous sens, est très spongieux, se pulvérisant aussi facilement au contact de l'eau et laisse tomber les clous qui le maintenaient.

Donc, il est bien entendu que « la solidité ! Voilà une qualité qu'exige, en effet, le dur pavé lillois. »

Travail et salaires « consciencieux »

Il ne suffit pas de donner au public ces magnifiques chaussures que nous venons de décrire, pour qu'il soit possible à « nos fabricants » de travailler consciencieusement contre leurs concurrents, puisque, nous avons, il faut, dit l'*Echo du Nord*, « un travail consciencieux » exigés de leurs ouvriers, un travail consciencieux.

Voyons.

Les souliers dits *impérieux*, sont fabriqués, par de très nombreux ouvriers, à Lille. Tout le monde connaît ce genre de chaussures. Eh bien, les exigences de la concurrence contraignent certaine Maison, que nous ne désignerons pas autrement, à payer la confection d'une paire de ces souliers à l'ouvrier qui, en outre, fournit les cuvettes — un franc.

En travaillant quatorze heures, un ouvrier parvient péniblement à monter trois paires de chaussures par jour ! L'*Echo du Nord* appelle ça « exiger un travail consciencieux... »

Ajoutons que l'ouvrier qui travaille à son domicile, avec ses outils, ne reçoit, du fabricant, que la matière première nécessaire à la confection de 4 paires de chaussures, on conçoit le temps perdu, pour lui, en voyages inutiles.

Quelques chiffres encore :

La rétribution du travail est fixée, en moyenne, à 1 fr. 40, pour les bottines à boutons ; de 1 fr. à 1 fr. 25 quand il s'agit de bottines à lacets. Le salaire journalier du cordonnier est déterminé quand nous aurons dit que, suivant son habileté, il produit de deux à quatre paires en 14 heures.

N'oublions pas, avant d'en finir, avec le travail consciencieux, de dire aussi que les exigences de la « concurrence » forcent parfois « nos fabricants » à refuser le paiement d'une partie du travail accompli. Les ouvriers d'une fabrique de cordonnerie, n'organisent-ils pas, chaque semaine, à Lille, une loterie avec les *laissés pour compte* ?

Les Chausseurs

Les chausseurs, eux, fabriquent sur mesures. On peut diviser leur industrie en deux catégories, d'après la qualité de bottines fabriquées.

Première catégorie : Elle comprend la fabrication des chaussures cousues.

La confection d'une paire de bottines est payée 4 fr., 4 fr. 25 et 4 fr. 50 à l'ouvrier. Un ouvrier d'élite en commençant sa journée, vers 6 h. le matin, avec le montage des bottines, qui lui sont confiées, a terminé, vers 8 h. 1/2 du soir, la paire des dites.

Dans le même ordre, la chaussure de femmes est payée de 3 fr. 25 à 4 fr.

Ajoutons que, quelle que soit la taille de la bottine, — par conséquent le travail supplémentaire — la rétribution du travail est la même.

Deuxième catégorie : La chaussure, faite sur mesure, *clouée*, entre dans la deuxième catégorie.

Dans sa journée — de 14 heures de travail, toujours — un ouvrier, très habile, parvient à donner deux paires de chaussures au fabricant.

Les chaussures d'hommes lui sont payées, en moyenne 2 fr. la paire ; celle de femme de 1 fr. 50 à 1 fr. 75.

Concurrence et concurrence

Si la concurrence met le patron dans l'obligation de réduire le plus possible les salaires de ses ouvriers, ceux-ci sont, eux, dans l'obligation de se nourrir pour réparer les forces perdues au travail.

Or les quinze francs, qu'en moyenne, ils reçoivent, chaque semaine, en salaire, ne leur permettent pas de satisfaire à leurs besoins, à ceux de leur famille. Contre la force patronale, il faut, s'ils veulent la vaincre, qu'ils opposent une autre force : Celle que la solidarité prolétarienne permet.

Depuis des années, de courageux camarades lutteurs, ils ont constitué un syndicat dont notre ami Sorge est, depuis 1892, le dévoué secrétaire ; que tous les exploités de la corporation se groupent : ils vaincront.

Demain, tous seront à la Maison du Peuple, pour y entendre l'éloquente et bonne parole de notre rédacteur en chef qui apportera son concours à la réunion organisée par la « Chambre syndicale de l'industrie des cuirs ».

MARY-GILL.

AUX RURAUX

LE LAIT

LES MICROBES DU LAIT. — SCIENCE ET PRATIQUE. — NOUVELLES EXPÉRIENCES ALLEMANDES.

De nombreux travaux scientifiques ont été exécutés depuis quelques années sur le lait et ils ont démontré combien ce liquide si important à la vie pouvait être contaminé et déterminer les plus graves désordres dans l'économie sociale.

Le lait, par sa composition chimique, contient tous les principes nutritifs dont le petit être a besoin pour se développer et le vieillard peut réparer l'usure de son corps. Aussi, voyons-nous la médecine, depuis quelques années, ordonner dans nombre de maladies le régime lacté. C'est grâce aux recherches des savants comme Duclaux, le directeur actuel de l'Institut Pasteur de Paris, que l'hygiène a appris ce qu'étant le lait et que les cultivateurs savent maintenant plus sûrement et mieux exploiter cette source de richesses.

Le lait est très altérable cause même de sa composition et chaque principe convient au développement des atomes microbiennes. Ne sait-on pas maintenant que le fait est un milieu de culture pour les microbes de ces bacilles qui vivent parfaitement et peuvent en nombre de fièvre typhoïde tuberculose etc... et nous jugeons aux éliminants petits, la pénétration très grande qui s'opère sur le lait par les marchands peu scrupuleux, on sait ce lait ce qui a trait à ce liquide, dont, non seulement intéressera les scientifiques, mais les producteurs et surtout les consommateurs.

C'est en dégageant les travaux, en propageant les essais scientifiques opérés dans le silence des laboratoires, que le cultivateur pourra dans une certaine mesure, s'en inspirer et voir un meilleur produit à donner à la consommation.

Les nouveaux travaux exécutés nous arrivent d'Allemagne, ils viennent d'être publiés par son auteur, le professeur Backaus de Kœnigsberg.

Après un exposé très détaillé sur le lait sa composition et

« Le lait contient sitôt sortir du pis de la vache, c'est sur cet, au contact des récipients ou simplement des poussières suspendues dans l'air, qu'il se charge de microbes.

La propreté des animaux, de leur litière et de l'étable doit être entretenue avec le plus grand soin. Il faut laver les animaux, et changer tous les jours, leurs litières. Les excréments sont de véritables foyers d'infection qu'il faut éloigner au plus vite.

Le professeur Backaus insiste beaucoup sur la nature de la litière ; plus le pouvoir absorbant est grand, plus il a de contamination, la tourbe à ce point de vue est d'une grande supériorité à la paille.

La traite des animaux en plein air est préférable ; et le lait le moins contaminé est celui qui est reçu directement dans les voies de transport.

Le changement du lait d'un vase de traite, dans un autre récipient met en contact le liquide avec les couches d'air, il prend ainsi des microbes.

Au point de vue pratique, l'auteur recommande comme cela se fait d'ailleurs dans les bonnes exploitations françaises, les vases émaillés qui sont d'un lavage tout facile.

Le nettoyage doit s'opérer avec une solution alcaline (potasse, dite d'Amérique), passés à l'eau froide et les brasser fortement à l'eau chaude.

Pour fixer les idées sur l'avantage de ces simples précautions contre la contamination quelques chiffres du travail allemand suffisent. A la ferme de Kœnigsberg le lait ne contient pas plus de 25,000 microbes par centimètre cube ; tandis que des échantillons de lait prélevés sur le marché de la ville, de provenances diverses accusaient à l'analyse de 7 à 20 millions par centimètre cube. Tout commentaire est superflu, devant l'évidence de ces expériences.

Que les cultivateurs étudient un peu ces découvertes qu'ils cessent d'être des routiniers aux idées anciennes, ils doivent substituer cette *conception* que le progrès ne les épargnera pas, l'évolution est peut-être lente dans le domaine agricole, mais elle se fera avec ou sans eux.

Ils n'ont plus le droit de vivre isolés dans leur ferme, n'ayant d'horizon que la limite de leur champ.

Les inexorables lois économiques résultantes du progrès les tuent ; ils doivent s'y soumettre et lutter avec elles.

L'agriculture n'est plus un vil métier de manœuvre ; c'est une industrie à atelier très vaste soumis aux conditions climatériques, exploitant de multiples matières (végétales, animales) et dont les conditions de production et de vente sont déterminées par la marche d'ensemble des phénomènes sociaux.

La science les éclaire, que les ruraux en profitent.

Georges DEVRAIGNE.

LA COOPÉRATION

Voilà vingt années environ que la coopération a revêtu son vrai caractère en France.

Après Paris, qui fut une des premières villes à entrer dans cette voie, un grand nombre de provinces de France ont employé ce genre d'association, et il est très peu de villes en France qui ne soient pas dotées d'une coopérative ouvrière ; chaque jour, d'ailleurs, nous amène de nouvelles créations.

Partout aujourd'hui, du Nord au midi, de l'Est à l'Ouest, le même mouvement se dessine, et ce qui nous fait le plus espérer dans l'avenir, c'est le rapprochement de chacune des coopératives existantes, par les services mutuels qu'elles se rendront ; par l'uniformité d'organisation qu'elles cherchent à établir, par le but commun qu'elles poursuivent ; par les sentiments identiques qui les animent ; tout porte à croire que bientôt, — et le jour en est proche — elles se confondront en une vaste fédération, qui n'aura rien à envier à celle des autres pays.

Dans la région du Nord déjà, le principe est voté, et plusieurs congrès préparatoires ont déjà tenu leurs assises à Lille, au siège de la coopérative *l'Union de Lille*, où un grand nombre de sociétés s'étaient fait représenter.

De toute la région du Nord, chaque délégué était venu affirmer les sentiments de solidarité qui animent ses mandants.

De toutes les décisions prises pour assurer le succès des coopératives existantes, il y en a certainement une qui, à tout point de vue, a une importance capitale.

C'est la constitution légale de toute les coopératives adhérentes à la fédération de la région du Nord.

Déjà plusieurs d'entre elles se sont conformées à cette décision, d'autres sont en train de se faire, d'autres enfin attendent leur assemblée générale, un doute qu'avant six mois cette fédération dans le Nord sera établie sur des bases solides et inébranlables.

Partout, à Roubaix, Armentières, Houplines, Tourcoing, Croix, Seclin, Lille, l'on s'organise. Nos amis d'Henin-Liétard, d'Avion, de Courrières, de Lillers, prennent la même initiative.

A Marly, à Dunkerque, deux autres coopératives sont en formation, partout enfin le même mouvement se dessine et tend à se généraliser.

Aussi nous ne pouvons que nous féliciter des résultats de la propagande, que nous avons faite depuis quelques années.

Les sociétés coopératives permettent, quand elles sont bien gérées, bien administrées et quand les membres sont en assez grand nombre, de réaliser un bénéfice minimum de 15 à 20 0/0 sur la somme totale des dépenses effectuées pour achat d'articles de toute nature propres à la consommation.

Or, il y a peu de familles d'ouvriers qui ne dépensent, bon an mal an, mille à douze cents francs. Calculez économie de 150 à 180 francs par an réalisée ou de 200 à 240 fr. lorsque les dividendes atteignent 20 0/0, et quelquefois plus, tout en achetant des marchandises de première qualité et en ayant le plaisir, qui n'est pas petit, de voir le plateau de la balance pencher du côté de la marchandise plutôt que du côté des poids,

Tous nos amis, tous ceux qui comme nous ont pris l'initiative de fonder une coopérative concluront en ce sens : que si l'économie individuelle est impossible pour l'ouvrier, l'économie collective est possible dans une large mesure.

Encore la possibilité de cette économie est-elle subordonnée au changement de la mentalité de nos contemporains.

Tant qu'aux excellentes conséquences morales qui découlent de la coopération, elles sont nombreuses.

Car tout d'abord elle permet à l'ouvrier de s'habituer à s'approvisionner au comptant et de faire disparaître petit à petit cette plaie que l'on appelle : *le crédit*, et qui les tient constamment à la merci de ceux qui profitent de leur dépendance continuelle, pour en abuser, par la tromperie, la falsification des marchandises, et d'autres procédés.

Dans la coopération rien de tout cela, ce sont les ouvriers eux-mêmes, qui, transformés en négociants, font leurs achats eux-mêmes, pour se les partager ensuite, sans aucun trafic.

Le tout est vendu au grand jour, et soumis de temps à autre à de différentes analyses, garantie contre la falsification des denrées.

Je déterminerai par la suite la façon de se garantir dans nos coopératives contre les marchandises falsifiées.

Et pour cette circonstance, je ne saurais mieux faire qu'en prenant pour modèle la Coopérative *l'Union de Lille*, dont je m'efforcerai d'exposer l'organisme et le fonctionnement général.

H. SAMSON.

Dernière Heure

LA CRISE MINISTÉRIELLE

Paris, 30 octobre. — M. Charles Dupuy a enfin trouvé son garde des sceaux. Il s'est adressé à M. Lebret, député modéré du Calvados, professeur à la Faculté de Droit de Paris, dont son nom fait autorité en matière de jurisprudence.

On donne comme certaine l'acceptation du jeune député de Caen.

Dans les cercles politiques, on considère le ministère comme fait, et voici la liste, comme arrêtée dès ce soir :

Président du Conseil et intérieur : M. Charles DUPUY, avec M. FLEURY-RAVARIN, député modéré de Lyon, comme sous-secrétaire d'État.

Justice : M. LEBRET.

Instruction publique et beaux-arts : M. Georges LEYGUES.

Affaires étrangères : M. DELCASSÉ.

Guerre : M. DE FREYCINET.

Marine : M. LOCKROY.

Finances : M. PEYTRAL, avec M. MOUGEOT ou M. Jules LEGRAND, comme sous-secrétaire d'État aux Postes et Télégraphes.

Colonies : M. Paul DELOMBRE.

Agriculture : M. VIOLLE.

Le portefeuille des Travaux publics serait offert demain à M. ARTHUR GUIGNIER, sénateur de Vaucluse.

Mais les membres de la Gauche démocratique de la Chambre demandent pour leur président, M. DE LA PORTE, le portefeuille des Colonies.

Ils ont déclaré que si Pon veut faire vraiment un ministère d'union républicaine, une place doit être faite au représentant de cette importante fraction du parti républicain, à M. de la Porte qui, par son passé, [illegible] pavillon de Flore. Comme [illegible] l'État, se trouve tout indiqué pour les [illegible].

Paris, 30 octobre. — A la fin de la [illegible] le cabinet se [illegible] :

Présidence du Conseil et Intérieur : M. DUPUY.

Affaires étrangères : M. DELCASSÉ.

Justice : M. LEBRET.

Marine : M. LOCKROY.

Finances : M. PEYTRAL.

Instruction : M. LEYGUES.

Colonies : M. DELOMBRE.

Travaux : M. [illegible].

Commerce : M. [illegible].

Agriculture : M. VIOLLE.

[illegible]

FÉLIX FAURE A L'OPÉRA

Paris, 30 octobre. — Le soir, Félix Faure [illegible] pour une représentation [illegible] de l'Opéra.

Le président de la République est arrivé vers 8 heures au [illegible] et a été reçu par [illegible] nationale par l'un des directeurs, M. [illegible] Grand.

A 11 heures, M. Félix Faure [illegible] l'Opéra.

LA RÉACTION EN ESPAGNE

Madrid, 30 octobre. — La capitainerie générale a interdit la réunion qu'avait annoncée un cercle militaire.

2

LA

JOUEUSE D'ORGUE

PAR

XAVIER DE MONTÉPIN

CAÏN

PREMIÈRE PARTIE

II

Celle-ci souleva lentement les paupières qui voilaient ses yeux enfiévrés, et tourna péniblement la tête vers le milieu de la pièce.

— Non, ma chérie, je ne dors pas — dit-elle d'une voix brisée, de cette voix rauque de poitrinaire qui fait mal à entendre.

Elle aperçut le médecin et tendit vers lui ses mains tremblantes, décharnées, presque transparentes, à force de maigreur.

— Ah ! c'est vous, monsieur Bordet, — balbutia-t-elle en s'interrompant après chaque mot pour reprendre haleine. — Je suis bien heureuse de vous voir ce matin.

Le médecin s'approcha de la malade et prit une des mains qu'elle lui tendait.

Il la trouva glacée, quoique la sueur inondât le visage.

— Ne m'attendiez-vous donc pas, mon enfant ? demanda-t-il avec une intonation affectueuse.

— Vous êtes déjà venu si souvent, monsieur le docteur... — Il y a si longtemps que je ne quitte plus le lit... — Un jour vous vous lasserez...

— Vous ne pensez point ce que vous dites, ma chère dame, n'est-ce pas ? — Si vous le pensiez, ce serait très mal... — répliqua le brave homme d'un ton de reproche — je ne cesserai de venir que lorsque vous serez guérie.

Sans répondre, Germaine poussa un long soupir.

Le docteur avait compté les pulsations de l'artère.

C'est à peine si elles étaient sensibles sous ses doigts expérimentés.

Malgré lui, ses sourcils se froncèrent.

Ce jeu de physionomie, dont il n'eut même pas conscience, n'échappa point à la pauvre femme.

— Mon enfant — demanda-t-il — avez-vous pris la potion que je vous ai prescrite, hier matin ?

Ce fut la petite fille qui répondit :

— Oui, monsieur le docteur. — Je suis allée chez le pharmacien avec votre ordonnance aussitôt que vous avez été parti, et j'ai donné à la petite mère ce que vous aviez dit de lui faire prendre... une cuillerée toutes les heures.

L'enfant avait des larmes dans la voix.

Marthe, la fille de cette Germaine dont nous avons entendu M. Bordet et le joueur d'orgue s'entretenir sur le quai de Seine, avait juste sept ans et demi.

Mais elle paraissait en avoir réellement douze tant ses traits offraient d'expression.

Jamais visage enfantin plus animé, plus intelligent, plus doux, plus sympathique, n'avait pu charmer les regards.

Grande pour son âge, frêle, nerveuse, d'une sensibilité excessive, Marthe était un type à part.

Ses yeux, très longs, d'une coupe orientale, noirs comme son abondante et soyeuse chevelure naturellement ondée, avaient des éclairs d'acier bruni.

Sa physionomie — cette physionomie mobile qui semblait être déjà celle d'une femme — exprimait l'intelligence, la volonté, et aussi quelque chose d'un peu bizarre, d'indéfinissable, que l'avenir devait sans doute expliquer.

Le docteur, profondément ému, la regarda avec une sollicitude toute paternelle.

— Bien, mon enfant... — lui dit-il — vous êtes une petite garde-malade modèle.

Puis, après un silence, il ajouta :

— Reste-t-il encore un peu de cette potion ?

— Non, monsieur le docteur... — j'ai fait prendre la dernière cuillerée à petite mère à sept heures du matin.

— Oui... — murmura Germaine. — Elle n'a pas dormi la chérie... Elle m'a veillée toute la nuit comme une vraie sœur de charité, la pauvrette...

Un sanglot secoua la gorge de la malade et lui coupa la parole.

Elle pleurait.

Marthe s'élança vers elle et, l'entourant de ses bras, s'écria en pleurant aussi :

— Qui donc pourrait te soigner mieux que moi, ma chère petite maman ?

Le Dr Bordet sentait l'émotion s'emparer de lui en face de ce tableau déchirant.

Germaine couvrait sa fille de baisers.

Elle suffoquait.

— Laisse reposer ta petite mère, ma chérie... — fit le médecin en enlevant doucement la petite fille à l'étreinte maternelle.

Marthe, sanglotant, alla s'asseoir dans un coin de la chambre.

Germaine, alors, se souleva pour se rapprocher un peu du médecin qui se penchait vers elle.

— Docteur, — lui dit-elle d'une voix si basse qu'elle était à peine distincte, — il faut que je vous parle...

— Je vous écoute, ma chère enfant, — répondit M. Bordet en prenant une chaise et en s'asseyant tout près du lit.

La malade continua :

— Il faut que je vous parle sans que ma fille soit là... — Trouvez donc un prétexte pour l'éloigner quelques instants, je vous en prie.

Le docteur fit de la tête un signe d'acquiescement et quitta son siège pour s'approcher de la table.

— Ma petite Marthe, donne-moi de quoi écrire une ordonnance, — dit-il à l'enfant, qui s'essuya les yeux et s'empressa d'obéir en plaçant sur la table une bouteille d'encre, une plume et du papier.

M. Bordet rédigea ses prescriptions, puis, présentant la feuille de papier à la petite fille, il ajouta :

— Tu vas, ma chère mignonne, aller chez le pharmacien de Saint-Ouen et tu le prieras de préparer le médicament que je viens de prescrire... — Tu attendras qu'il l'ait composé et tu le rapporteras — Je resterai ici jusqu'à ton retour afin que ta mère ne se trouve pas seule pendant ton absence...

Marthe prit l'ordonnance avec un embarras manifeste et tourna vers sa mère un regard d'une douloureuse éloquence.

Le bon docteur en comprit le sens.

— Tu n'a pas besoin d'argent, — lui dit-il tous bas. Va... on te donnera le médicament, et sans rien te demander.

Puis, à haute voix :

— Couvre-toi bien... — il fait très chaud ici et très froid dehors... — As-tu mangé un peu ce matin ?

Le visage de Marthe s'empourpra.

— Pas encore, monsieur le docteur, — répondit-elle.

— Eh bien ! descends chez cette brave Mme Aubin, et prie-la de ma part de te faire prendre un plein bol de son meilleur bouillon... ensuite tu iras chez le pharmacien...

Marthe murmura quelques paroles indistinctes de remerciement et inclina la tête pour cacher ses larmes.

Elle était bien trop intelligente pour ne pas comprendre la pensée si délicate du docteur.

Sur ses épaules elle jeta un vieux châle de laine, elle couvrit sa tête d'une chaude capeline, et sortit de la chambre après avoir embrassé sa mère et adressé au médecin un regard chargé de gratitude.

Germaine, très fébrile, avait hâte de la voir partie.

— Maintenant — fit-elle en se soulevant sur ses oreillers pour s'installer commodément — fermez la porte à clef, je vous prie, monsieur Bordet, afin que personne ne puisse interrompre l'entretien que vous voulez bien m'accorder...

Le médecin s'empressa de faire ce que demandait la malade et vint reprendre sa place sur la chaise placée près du lit.

Alors Germaine commença d'une voix brève et saccadée, que coupaient des étouffements et des accès de toux :

— Docteur, je vais vous demander de me dire la vérité, la vérité toute entière sans restriction, sans crainte de m'effrayer... je suis prête à tout entendre, et je m'attends à tout... J'ai besoin de savoir combien il me reste de temps à vivre et si je dois compter sur des jours, ou seulement sur des heures.

M. Bordet voulut protester.

Germaine ne lui en laissa pas le temps.

— Je ne me fais aucune illusion sur mon état, — poursuivit-elle, — je sais bien que je suis perdue sans ressource, condamnée sans appel.

— Mon enfant... — murmura le médecin.

— Oh ! je vous en supplie, ne m'interrompez pas ! — Mes moments sont comptés, je vous répète que je le sais... — La mort ne me fait pas peur... J'ai eu trop de désillusions, de chagrins, de souffrances, pour tenir à la vie, et je serais heureuse de mourir. Oui, bien heureuse, je vous le jure, si j'étais seule. — Mais j'ai ma fille... Ma chère petite Marthe... — C'est à elle que je pense... c'est pour elle que je m'inquiète... Dans trois jours, dans deux jours, demain, ce soir peut-être, je ne serai plus là, et mon enfant restera seule, abandonnée dans ce monde, sans parents, sans amis, sans soutiens !... — Voilà ce qui m'épouvante... — Je ne connais rien aux lois... Il faut que vous soyez assez bon pour me renseigner, pour m'éclairer... Moi mort, que deviendra ma fille ?...

M. Bordet comprit qu'il ne devait rien cacher de la situation véritable à la pauvre mère prête à s'envoler vers l'au-delà.

Il cessait d'être médecin pour devenir un ami, un conseiller n'ayant pas le droit de marchander la vérité à la pauvre créature qui s'adressait à lui.

Néanmoins il voulut, avant toutes choses, essayer de la consoler, de lui rendre un peu d'espoir.

(A suivre.)